



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance extraordinaire du 14 juillet 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. François Pichette Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Nathalie Vézina Conseillère
Mme Huguette Giroux → Conseillère
M. Claude Rousseau → Conseiller

et tous formant quorum.

Absente : Mme Caroline Turgeon → Conseillère

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h10 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2014 séance extraordinaire
4. Colloque de l'ADMQ
5. Sécurité incendie
 - a) Mandat pour France Thibault devis pompier
6. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Recommandations du comité d'urbanisme pour lot #118-137
 - b) Adoption du règlement #394-2014 RMU-02 sur les animaux
 - c) Demande d'urbanisme pour définition
 - d) Abolition du poste d'embellissement
 - e) Engagement de l'entrepreneur pour plate- bande
 - f) Embauche d'une firme pour évaluation du travail extérieur
7. Loisirs et culture
 - a) Entente pour travaux compensatoire



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

1293-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2014

1294-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal modifié de la séance extraordinaire du 17 juin 2014.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Colloque de zone de l'ADMQ

1295-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'inscrire le directeur général/secrétaire-trésorier au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu au Manoir Richelieu le 11 et 12 septembre 2014 et de rembourser les frais de déplacement selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

Devis de camion- citerne de pompier

Mme France Thibault accepte le mandat de compléter le devis du camion-citerne de pompier en collaboration avec le directeur général/secrétaire-trésorier et le chef pompier et de prendre les heures dans la banque alloué à Mme Thibault pour ses services.

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Recommandation du comité d'urbanisme

1296-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la dérogation mineure #003-2014 de passer de 6.96 mètres à 8 mètres (1,04 mètres) afin de rendre conforme le certificat de localisation sur le lot #118-137 de Caroline Fillion.

ADOPTÉE.

b) Adoption du règlement #394-2014 RMU-02 sur les animaux

1297-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #394-2014 RMU-02 sur les animaux.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

c) Demande au comité d'urbanisme pour définition

Le comité d'urbanisme en collaboration avec l'inspecteur en bâtiment va travailler à l'amélioration de la définition des abris d'hiver dans notre règlement d'urbanisme, car il y a des difficultés d'application du règlement actuellement.

1298-2014

d) Abolition du poste d'embellissement

Sur proposition de la conseillère Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abolir le poste de M. Gaétan Beaudoin à l'embellissement en date du 8 août 2014.

ADOPTÉE.

e) Engagement d'un entrepreneur pour entretien de plate-bande

Considérant les besoins d'entretien des aménagements paysagers pour la saison se terminant le 30 septembre 2014 ;

Considérant que le travail consiste à désherber les mauvaises herbes, remplacer les plants de fleurs mortes, faire l'arrosage, le taillage des arbustes, la fermeture des zones de plantation pour l'hiver et l'arrosage au besoin;

Considérant les soumissionnaires suivants :

	Entretien régulier :	Fermeture des sites :	Arrosage :
Fertilisation Orléans :	4790	1395	225\$/visite
Entr. David Gosselin :	3250	350	inclus
Jacques Allard :	2800		exclus
AMR	2695	à venir	inclus

1299-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme soumissionnant au plus bas prix selon la description des besoins. Confirmation à obtenir pour la fermeture des sites de AMR. Le matériel à ajouter sera payé par la municipalité.

ADOPTÉE.

f) Embauche d'une firme pour évaluation du travail extérieur des employés de maintenance

Dans un premier temps le conseil confie la responsabilité au personnel administratif. La compilation des données sera faite à partir de la liste des activités selon le mois et le temps nécessaire pour accomplir le travail par employé.

7. LOISIRS ET CULTURE

a) Entente pour travaux compensatoire

1300-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général/secrétaire-trésorier pour retenir les services de la personne recommandée et de vérifier si la personne recommandée par le service des mesures communautaires peut répondre à nos besoins de 18h à 23h.

ADOPTÉE.

Période de questions

Aucune personne présente.



N° de résolution
ou annotation

1304-2014

Formules d'Affaires CCL (418) 665-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

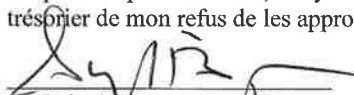
L'ordre du jour étant épuisé ;

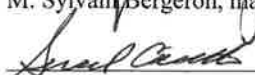
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 22h

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier